



Agen, vendredi 5 février 2021

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2021/00723

Pris en application :

art. A 4241-26 du CT (mesures temporaires)

Crue**Interdiction de naviguer****Arrêt de navigation (Interdiction de navigation pour raison de sécurité) (tous les usagers - dans les deux sens)**

**- à partir du 05/02/2021 à 10:00 au 12/02/2021 à 18:00**

- o **Garonne**
entre les pk 0,000 (Commune de Saint-Léger(47)) et pk 49,00 (Commune de Bordeaux(33)) - Toute la largeur de la voie
- o **Baïse ou descente de Buzet**
entre les pk 46,318 (Ecluse de descente en Baïse(Buzet/Baïse)) et pk 52,318 (Confluence avec la Garonne(Saint-Léger))

Commentaire :

Mesdames et messieurs les usagers sont informés d'une interdiction de navigation en raison de la décrue engagée et des obstacles et matériaux charriés par le flux et les risques qu'ils induisent. Toutes les embarcations sont concernées (bateaux de toutes dimensions, pontons flottants, barques, kayaks, paddle, Surf, etc..) à l'exception des services de secours (gendarmerie, pompiers, VNF, services techniques).

Service(s) à contacter :

Direction territoriale Sud Ouest, 2, Port-Saint-Etienne, BP 7204, 31073 TOULOUSE CEDEX 7

Tél : 05.61.36.24.24 - Fax : 05.61.54.66.50

Date limite d'affichage :

13/02/2021

Chef Pôle Exploitation

Signé

MARC MORANCHO